



Appel de candidature 2022

Accompagnement pour la détection et le suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes dans votre lac !

Depuis 2018, la MRC de Matawinie et l'OBV CARA collaborent dans le but de sensibiliser, informer et accompagner les citoyens et les municipalités dans leurs actions de prévention et de contrôle des plantes aquatiques exotiques envahissantes, dont principalement le *myriophylle à épis*. D'ailleurs, vous avez probablement assisté à l'un ou l'autre de nos ateliers de sensibilisation et de formation en la matière.

Au printemps 2020, le Conseil des maires de la MRC adoptait un Plan de lutte contre le myriophylle à épis afin de proposer une démarche structurée et concertée à ces acteurs municipaux.

Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds Vert Matawinien, l'OBV CARA accompagnera 10 nouvelles associations de lac dans la mise en application du *Protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes dans leur lac*. Afin de sélectionner ces associations, nous vous invitons à compléter le présent formulaire et le retourner à l'adresse courriel suivante : myriophylle@cara.qc.ca **avant le 2 mai 2022**.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Nom du lac : _____

Municipalité : _____

Nom de l'association de lac : _____

Personne-contact : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

1. Votre association est-elle membre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)? OUI NON

2. En 2019, avez-vous assisté à la formation théorique sur le myriophylle à épis? OUI NON

3. Avez-vous déjà été accompagné par notre équipe (2020, 2021) ou reçu un soutien similaire ? OUI NON

4. Avez-vous déjà observé du myriophylle à épis dans votre lac? OUI NON

Si oui, quand ? _____ et combien de plants _____ ou sur quelle superficie _____ m²?

5. Avez-vous déjà observé d'autres plantes aquatiques exotiques envahissantes dans votre lac? OUI NON

Si oui la/lesquelles(s)?

6. Selon vous, votre lac est-il vulnérable à l'introduction et/ou la propagation du myriophylle à épis?

OUI NON

Si oui expliquez :

7. Selon vous, quel(s) facteur(s) augmente(nt) les risques d'introduction dans votre lac?

Accès public

Embarcations motorisées

Hydravions

Location de chalet

Rampe de mise à l'eau communautaire/partagée

Autres :

8. Votre association possède-t-elle un plan d'action ?

OUI NON

Quelles sont les priorités/préoccupations pour votre lac?

9. Enfin, dites-nous, en quelques lignes, pourquoi vous souhaitez que l'équipe de l'OBV CARA vous accompagne sur le terrain pour la mise en place du **Protocole de détection et de suivi**? (Pourquoi devrions-nous sélectionner votre lac parmi plus de 1 200 lacs? Quels sont vos besoins en accompagnement/formation? En quoi votre lac est-il vulnérable à l'introduction de plantes exotiques envahissantes? Démontrez votre volonté à vous impliquer dans la prise en charge de votre plan d'eau.)